

ACCORD DE PRINCIPE

Le Club :participera au 1^{er} meeting Avenir/Poussin de Langres Natation 52 le dimanche 22 mai 2011.

Nous comptons engager nageurs.

Nom du correspondant :

Adresse :

Téléphone :Mail :

A retourner avant le **16 avril 2011** à :
LN 52 Piscine municipale, Avenue du Général de Gaulle, 52200 Langres.

Langres Natation 52

ENGAGEMENTS

Le Club :participera au 1^{er} meeting Avenir/Poussin de Langres Natation 52 le dimanche 22 mai 2011.

Nombre de nageurs :

Nombres d'engagements individuels :× 2 =€

Nombres de relais :× 2 =€

Total* :€

A retourner avant le **14 mai 2011** à :
LN 52 Piscine municipale, Avenue du Général de Gaulle, 52200 Langres.

* Chèque à l'ordre de Langres Natation 52

1^{er} Meeting Avenirs/Poussins

Dimanche 22 mai 2011

Après-midi



Cette compétition vous proposera au cours de l'après-midi des courses alternées individuels et relais. Fraîcheur, envie et solidarité devraient apporter à cette journée un beau visage sportif.

Grâce à tous les bénévoles du LN 52, à la ville de Langres ainsi que tous nos sponsors qui nous soutiennent, nous espérons vous faire passer une agréable journée sportive.

Bienvenue à notre 1^{er} Meeting 2011.

<http://langresnatation52.free.fr>

Renseignements au 06.99.59.52.52 ou langres-natation-52@voila.fr

Programmes des épreuves

Ouverture des portes : **13h00**

Début des épreuves : **14h00**

Epreuves :

- Relais 4×50 4N Filles et Garçons (Avenirs)
- Relais 4×100 4N Filles et Garçons (Poussins)
- 50 Dos Filles et Garçons (Avenirs + Poussins)
- 100 Brasse Filles et Garçons (Poussins)
- 50 NL Filles et Garçons (Avenirs + Poussins)
- 100 4N Filles et Garçons (Poussins)

Pause 20 min

- Relais 4×50 NL Filles et Garçons (Avenirs)
- 100 NL Filles et Garçons (Poussins)
- 50 Brasse (Avenirs + Poussins)
- 100 Dos Filles et Garçons (Poussins)
- 50 Papillon Filles et Garçons (Avenirs + Poussins)
- Relais 4×100 NL Filles et Garçons (Poussins)

Récompenses :

- Médailles aux 3 premiers de chaque épreuve individuelle par catégorie d'âge.
- Coupes aux 3 premières équipes du cumul des épreuves relais par catégorie.

REGLEMENT

Article 1 : Le meeting est exclusivement réservé aux nageurs Avenirs (2002 et plus) et Poussins (2000/2001) licenciés FFN.

Article 2 : Possibilité d'engager des aveniris pour les relais poussins.

Article 3 : Pas de frais de dossier. Les droits d'engagements sont fixés à 1,50 € par épreuves et à 3 € pour chaque équipe de relais (chèque à l'ordre de Langres Natation 52).

Article 4 : Accord de principe à retourner avant le **16 avril 2011**.

Article 5 : Date limite d'engagement le **14 mai 2011**.

Article 6 : Les engagements devront être établis par e-mail au format PCE.

Article 7 : L'accord de principe et les engagements devront être adressés avant les dates limites à :

**Langres Natation 52 – Piscine municipale
Avenue du Général de Gaulle, 52 200 Langres**

Article 8 : En cas de surcharge du programme, Langres Natation 52 se réserve le droit de limiter les engagements.

Article 9 : Les forfaits devront être déclarés au secrétaire informatique 45 min avant le début des épreuves.

Article 10 : Les séries seront nagées toutes catégories confondues.

Article 11 : Les clubs devront fournir un officiel (à partir de 3 nageurs engagés).